

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Personnes Handicapées et des Personnes du Bel Age  
Direction Adjointe Gestion des Etablissements et Services

04 13 31 30 31

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY**

**OBJET : Aide financière en faveur du centre hospitalier Edmond Garcin situé sur la commune d' Aubagne - Exercice 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux personnes du bel âge, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le centre hospitalier Edmond Garcin situé à Aubagne, dirigé par Françoise Arnoux, dispose actuellement en matière d'offre gérontologique d'une unité de soins de longue durée (USLD) de 30 places et d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 30 lits et 12 places d'accueil de jour.

Il souhaite créer une véritable plateforme gérontologique adaptée aux nouvelles exigences d'accompagnement des personnes du bel âge. Or les locaux actuels et le niveau d'hôtellerie ne correspondent plus aux attentes des usagers et leurs familles et ne permettent pas une qualité de vie satisfaisante.

Ainsi, le centre hospitalier souhaite d'ores et déjà rénover certaines parties du bâtiment et renouveler le matériel obsolète.

La direction de l'établissement prévoit ainsi 3 chantiers dans un premier temps :

- La rénovation du hall d'accueil afin de créer des espaces adaptés et accueillants, permettant le respect de l'intimité des résidents et des familles. Le coût de cette rénovation est évalué à 65 000 € (55 000 € de travaux et 10 000 € d'équipement).
- Le renouvellement des mobiliers de 40 chambres, de l'accueil de jour et des locaux communs, devenus vétustes. Le coût de ces équipements est évalué à 219 000 €
- La création d'une cuisine satellite afin d'améliorer l'offre de restauration par des repas mieux adaptés aux personnes du bel âge. Le coût est évalué à 155 000 € (90 000 € de travaux et 65 000 € d'équipement).

Le Conseil départemental est sollicité sur la globalité de ces travaux et achats d'équipement pour un montant global de 439 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL